

## La forêt des Vallières

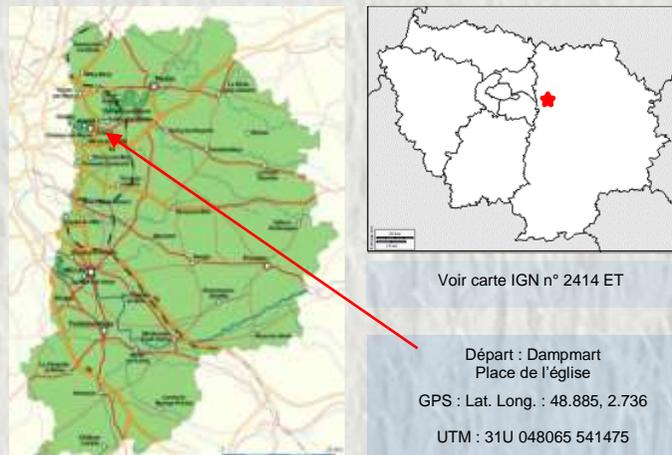
La forêt des Vallières forme un arc de cercle épousant un méandre de la Marne. Installée sur un coteau, elle domine la rivière et l'Île de Loisirs régionale de Jablines-Annet.

Elle s'est développée sur d'anciennes carrières souterraines de gypse et d'albâtre et a remplacé vignobles et vergers cultivés sur ses versants.

Sa biodiversité est remarquable : des buissons de baies et d'arbres sénescents, un réseau de zones humides -mares, sources et mouillères- constituent un terrain apprécié des insectes et des oiseaux. Et les multiples galeries souterraines abritent de nombreuses espèces de chauves-souris.



Vu sur la base de loisirs de Jablines Annet – Photo RT®



Voir carte IGN n° 2414 ET

Départ : Dampmart  
Place de l'église  
GPS : Lat. Long. : 48.885, 2.736  
UTM : 31U 048065 541475

**Accès** : Dampmart est situé à 21 km au sud-ouest de Meaux par les N3, D404, D418 et D105b

**Informations pratiques** : Tous commerces alimentaires, restaurant, café.

Transport en commun : bus Transdev Ligne 04 (boucle à partir de Lagny gare) Dénivelés : total : 215m, mini : 40 m, maxi : 123

### Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
  - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
  - Respectez la nature et la propriété privée.
  - N'abandonnez pas de détritrus.
  - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
  - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



## Dampmart La forêt des Vallières



Vue sur la Marne – Photo RT®

Dans un méandre de la Marne, là où l'aqueduc de la Dhuis franchissait la rivière sur un pont aujourd'hui disparu, le sculpteur Jacques Servières crée des œuvres étonnantes dans les pierres du pont.

CODERANDO 77  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -

Mise à jour - Mars 2025 -



15,6 km



3 h 30



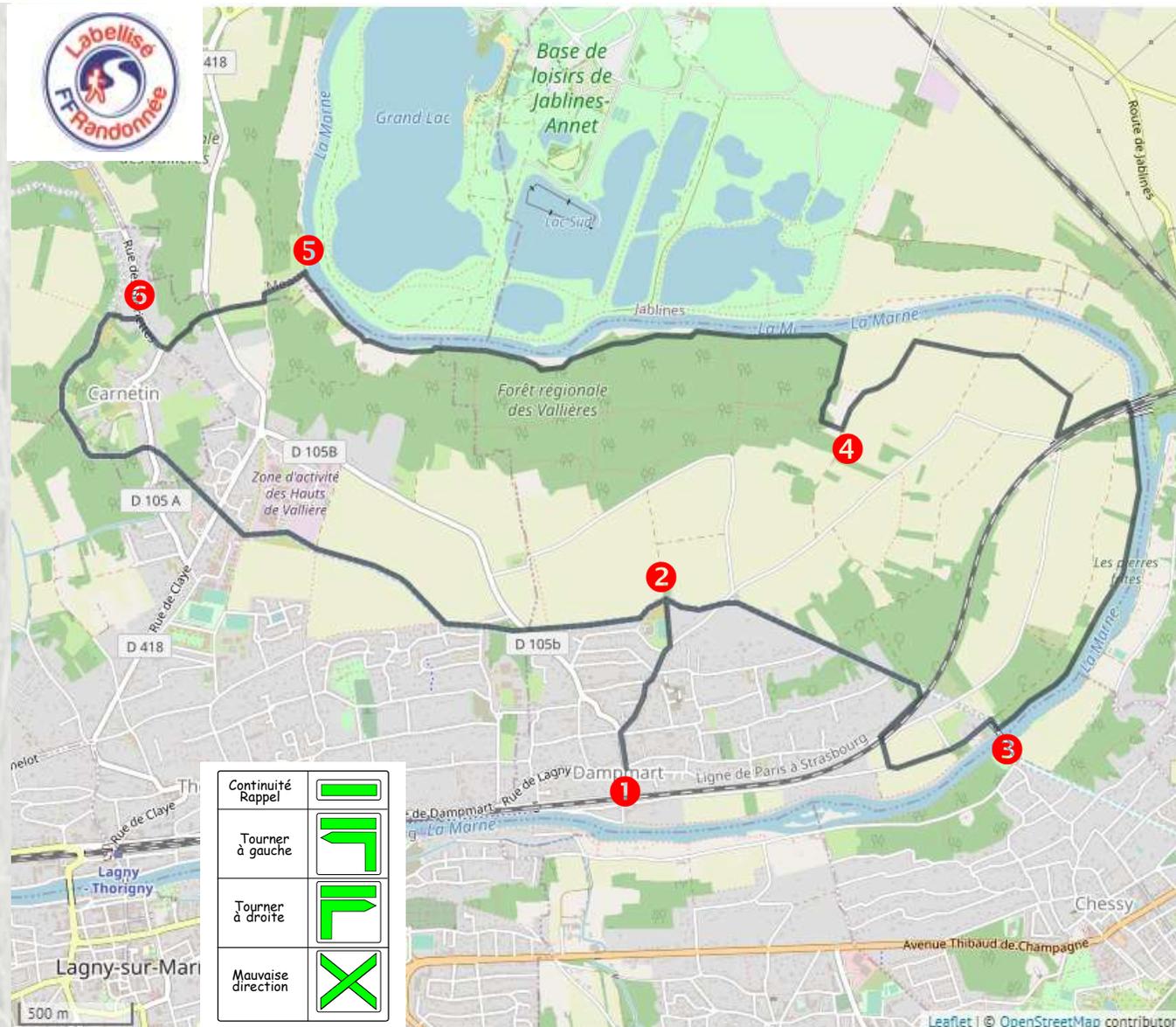
Vert



Moyen

## La forêt des Vallières

- 1 Graver la rue de la République. Au carrefour, prendre la deuxième rue à droite, continuer en face par la rue Clément-Brévard sur 150 m. Monter par le chemin à gauche et déboucher sur le terre-plein de l'aqueduc de la Dhuis.
- 2 Parcourir le terre-plein à droite. Il coupe une route, descend à travers champs et bois, coupe une autre route. Longer la voie ferrée à droite, emprunter la route à gauche et passer sous le pont. Continuer par la route en face puis, dans le virage, emprunter le chemin à gauche desservant les serres. Après la ferme de la Marche et les terrains de tennis, suivre l'aqueduc à droite et atteindre le bord de Marne (sculptures sur la rive opposée)
- 3 Prendre le sentier à gauche en bordure de la rivière sur 1,5 km. Aussitôt passé sous les viaducs routiers et ferroviaires, quitter le bord de Marne pour emprunter le chemin à gauche le long du talus. Avant la route, s'engager sur le chemin à droite. Laisser les 2 sentes à droite. Le chemin monte, tourner 2 fois à gauche
- 4 Redescendre vers la Marne et la suivre à gauche sur 2,5km (sur la rive opposée, l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet).
- 5 Monter par le chemin de gauche sur 200m. A la route, faire un gauche-droite, reprendre la montée tout en coupant la D 418, et entrer dans la forêt des Vallières. Suivre la route à droite, passer devant le calvaire puis le cimetière.
- 6 Tourner à droite, chemin de l'entonnoir, puis suivre à gauche le terre-plein de l'aqueduc. Il contourne Carnetin, coupe une rue, traverse la D 418, puis évite Thorigny-sur-Marne. Passer à travers champs, puis rester en limite de champs
- 2 A hauteur du chemin de Cheminet à droite quitter le terre-plein pour descendre, par l'itinéraire utilisé à l'aller, vers le point départ.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".